



Avancées positives vers la gestion durable : candidature d'adhésion au Réseau Forêts & Commerce de WWF et obtention du certificat OLB* d'Eurocertifor-BVQI

Information à l'attention de nos clients

Dans le cadre de notre démarche continue et progressive vers la gestion durable des ressources forestières et l'acquisition de compétences dans ce domaine, des étapes importantes ont été réalisées et nous souhaitons vous informer de notre évolution.

- Le plan d'aménagement forestier pour la dernière de nos UFA a été validé en décembre 2004 par le Ministère en charge des Forêts du Cameroun. Dès l'exercice 2005, la totalité de la ressource forestière de PALLISCO et de ses partenaires est donc exploitée sous plan d'aménagement forestier, soit cinq UFA dont la récolte de bois assure la pérennité de la ressource forestière selon la législation du Cameroun. Pour chaque titre forestier (UFA), une Convention Définitive d'une durée de quinze ans renouvelable va à présent succéder à la Convention Provisoire de trois ans.
- L'application des plans d'aménagement a des incidences sur l'activité des sociétés PALLISCO et CIFM : la réservation de zones de protection intégrale et la réduction des surfaces annuelles d'exploitation de chaque UFA diminuent la surface totale exploitée d'environ 32% par rapport aux surfaces initiales (Convention Provisoire) ; associée à une interdiction de récolte de certaines essences (préservation de la diversité des espèces) et une augmentation des diamètres minimum d'abattage (préservation de la reconstitution du massif), le volume annuel de bois récolté s'est donc réduit par rapport à 2004. Ces diverses contributions à la préservation de la ressource forestière ont également des répercussions sur le plan financier, notamment l'augmentation de la part fiscale fixe dans le prix de revient de nos produits bois.
- Le 22 janvier 2005, PALLISCO signe le formulaire de demande d'adhésion au Réseau Forêts & Commerce d'Afrique Centrale (RFCAC) affilié au Réseau Mondial Forêts & Commerce (RMFC/GFTN) de WWF : PALLISCO devient ainsi « membre postulant » de cette Initiative initialement dénommée Groupe de Producteurs Afrique Centrale. Afin de remplir une des exigences d'adhésion, un pré-audit de gestion forestière est réalisé en avril 2005 par Eurocertifor-BVQI sur la base d'un référentiel de certification reconnu au niveau international et adapté aux conditions locales. Une Convention Individuelle d'Adhésion entre l'entreprise et l'organisme WWF permettra par la suite de suivre une approche modulaire par étape pour atteindre le niveau d'exigence requis pour une certification forestière : le statut de « membre adhérent » sera alors obtenu dès signature de cette convention.
- Le 26 juillet 2005, PALLISCO et CIFM reçoivent le certificat OLB (Origine et Légalité des Bois) numéro « OLB-CERT-050701 » par l'organisme Eurocertifor-BVQI après décision du comité le 5 juillet 2005 : le champ d'application de ce certificat couvre les grumes issues des cinq UFA exploitées par PALLISCO et les sciages transformés par CIFM. Cette étape importante marque la reconnaissance par un organisme international des efforts entrepris par nos sociétés en matière d'exploitation forestière et de transformation du bois dans le respect de la législation locale ; ce certificat est par ailleurs le deuxième délivré au Cameroun et le premier dans la Province de l'Est.



Nos bois avec le marquage « OLB » sont issus de forêts aménagées dont l'origine et la légalité sont garanties par un organisme indépendant : pour nos sociétés, c'est une étape intermédiaire et indispensable vers la certification forestière. Pour nos clients, cette caractéristique supplémentaire sur nos produits bois permettra de répondre aux exigences plus élevées de leurs marchés.

Le 27 Septembre 2005,
Douala - Cameroun.

Vincent PASQUET
Gérant PALLISCO/CIFM

* O.L.B. est un système de certification d'Eurocertifor-BVQI qui garantit l'origine géographique et la légalité des produits bois.
Origine et Légalité des Bois © Eurocertifor-BVQI 2004.